
tés spécialement en ce qui concerne les pays les plus pauvres. En particulier, un financement à long terme plus stable, tels que des investissements directs de la part des pays industrialisés, devrait être encouragé. Nous nous félicitons des accords de restructuration des dettes à long terme entre pays débiteurs et banques commerciales. Nous demeurons disposés, si besoin est, à négocier de nouveaux rééchelonnements pluri-annuels des dettes dues aux gouvernements et organismes gouvernementaux.

Nous nous félicitons du dialogue constructif avec les pays en développement au sein des institutions internationales existantes en vue de promouvoir le développement économique de ces pays et par conséquent leur stabilité sociale et politique. Nous soulignons le rôle essentiel et l'amélioration de la coopération entre le Fonds Monétaire International et le groupe de la Banque mondiale dans le soutien qu'ils apportent aux politiques que doivent nécessairement mener les pays débiteurs pour renforcer la confiance des créanciers et investisseurs nationaux et étrangers, pour mobiliser l'épargne interne et pour assurer une utilisation efficace des ressources et un développement à long terme sain. Nous sommes d'accord pour faire en sorte que ces institutions soient dotées des ressources et instruments nécessaires et nous sommes disposés à discuter d'une augmentation des ressources de la Banque mondiale qui peut se révéler nécessaire dans les années à venir. Nous sommes par ailleurs préoccupés par les problèmes particuliers des pays en développement qui ne sont ni parmi les plus pauvres ni parmi les plus endettés. Nous sommes convenus que cas par cas, des allègements des contraintes financières de ces pays devraient être considérés.

Nous sommes profondément préoccupés par la situation critique des populations africaines qui souffrent de la famine et de la sécheresse. Nous nous félicitons de la réponse positive donnée par nos citoyens et par des organismes privés ainsi que de l'assistance importante fournie par les Gouvernements de nombreux pays et de la création par la Banque Mondiale d'un Fonds Spécial pour l'Afrique sud-saharienne. Nous continuerons à fournir une aide alimentaire d'urgence. En outre, nous intensifierons notre coopération avec les pays africains pour les aider à exploiter leur potentiel économique et à développer

une stratégie alimentaire à long terme fondée sur leurs propres programmes agricoles. Nous sommes disposés à favoriser l'augmentation de la production alimentaire en fournissant des intrants agricoles tels que semences, pesticides et engrais, dans le cadre de projets de développement agricole. Nous sommes convenus de la nécessité d'améliorer les systèmes d'alerte existants et les dispositions en matière de transport. Les obstacles politiques dans les pays concernés ne doivent pas entraver la distribution des denrées alimentaires à ceux qui ont faim. Nous soulignons la nécessité d'examiner la création d'un réseau de recherche sur les céréales des zones sèches. Nous renforcerons notre coopération avec les pays africains dans la lutte contre la désertification. Il est nécessaire que les pays en mesure d'apporter une contribution à tout ou partie de cette entreprise poursuivent leurs efforts. Nous invitons l'Union Soviétique et les autres pays communistes à assumer leurs responsabilités à cet égard. Nous avons constitué un groupe d'experts qui devra préparer des propositions de mise en œuvre dont ils feront rapport aux Ministres des Affaires étrangères en septembre 1985.

Système commercial multilatéral et Système monétaire International

Le protectionnisme ne résout pas les problèmes; il les crée. Il est essentiel de réaliser des progrès tangibles dans l'assouplissement et le démantèlement des restrictions commerciales existantes. Nous avons besoin de nouvelles initiatives pour renforcer le système commercial multilatéral ouvert. Nous souscrivons pleinement à l'accord intervenu au Conseil Ministériel de l'OCDE aux termes duquel un nouveau round au sein du GATT devrait commencer dès que possible. La plupart d'entre nous pensent que cela devrait être en 1986. Nous sommes convenus qu'il serait utile qu'une réunion préparatoire de hauts fonctionnaires ait lieu au GATT avant la fin de l'été, afin de parvenir à un large consensus sur les thèmes et les modalités de telles négociations. Nous sommes également convenus que la participation active d'un nombre important de pays développés et en développement à de telles négociations est essentielle. Nous veillerons à ce que la négociation porte sur un paquet équilibré